



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DE LA CIRCULARITÉ DU CSTB

Le CSTB accorde le droit d'usage de la marque Ecoscale à la société :  
*CSTB grants the right to use the Ecoscale Mark to the company :*

Nom du titulaire :  
*Holder name :*

**DESCHAUMES**

330 route de Saint-Amand  
18210 Saint-Pierre-les-Etieux  
Centre-Val de Loire  
France

Pour les produits, listés ci-après, évalués par le CSTB,  
*For the products, list below, assessed by the CSTB*

Désignation :  
*Name :*

**NAOFLOOR**

Score de circularité le  
plus favorable :  
*Most favorable Circularity  
level*

- ✓ Contenu en matière recyclée et renouvelable : **A**
- ✓ Démontabilité : **A**
- ✓ Réemployabilité : **A**
- ✓ Recyclabilité : **A**



La validité de cette évaluation est vérifiable sur le site internet :  
*The authenticity and the validity of this assessment list is available on our website :*

<https://evaluation.cstb.fr/fr/ecoscale/>

A stylized, handwritten signature in black ink.

Sylvain LAURENCEAU  
Directeur Opérationnel  
Direction Economie et Ressources

Fait à : Marne-la-Vallée, France.  
*Done at*

Date: 04/03/2024  
*Date*

Ce document est la synthèse de l'évaluation de quatre indicateurs qui caractérisent la circularité d'un produit. À la suite de l'évaluation, une note comprise entre A et E est attribuée à chaque indicateur.

Un premier indicateur examine les matières entrantes dans le processus de fabrication du produit en valorisant le recours à des matières recyclées et biosourcées. Cet indicateur est renforcé par trois indicateurs qui portent sur l'allongement de la durée de vie du produit et sa valorisation en fin de vie : un indicateur de démontabilité, un indicateur de potentiel de réemploi et un indicateur de potentiel de recyclage.

La démontabilité a été définie comme la capacité du produit à être démonté sans endommagement afin de faciliter son réemploi ou son recyclage.

La réemployabilité a été définie comme la capacité du produit à être, à l'issue de son cycle de vie, utilisé de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu.

La recyclabilité a été définie comme la capacité du produit à intégrer une filière de recyclage en fin de vie afin d'être effectivement recyclé.

Le produit de lame de parquet en bois massif « Naofloor » est destiné à une pose flottante. Les lames de parquets sont assemblées en bout et en rive par un système d'assemblage par verrouillage. L'usage retenu pour le produit est celui d'un revêtement de sol dur.

L'évaluation a été réalisée pour un parquet de dimension 130 mm x 14 mm.

Description du produit :			
Désignation du produit	Lame de parquet massif Naofloor		
Usage retenu pour l'évaluation	Revêtement de sol dur		
Modes de fixations évalués	Pose flottante : système d'assemblage en bout et en rive qui est de type assemblage par verrouillage		
Matériaux composants le produits	Bois massif		
Dimensions retenues	Parquet 130 mm x 14 mm		
Résultats obtenus			
<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>
 <b>MATIÈRE RECYCLÉE &amp; RENOUELABLE</b>	 <b>DÉMONTABILITÉ</b>	 <b>RÉEMPLOYABILITÉ</b>	 <b>RECYCLABILITÉ</b>